

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **dix-septième jour de décembre 2001 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

01-12-420

Adoption des prévisions budgétaires 2002

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financière de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2002 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2002**

	Budget <u>2002</u>
Revenus	
Taxes	3 766 178
Paiements tenant lieu de taxes	54 140
Autres revenus de sources locales	543 116
Transferts	858 119
	<hr/> 5 221 553
<hr/>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	845 590
Sécurité publique	635 965
Transport	798 363
Hygiène du milieu	743 663
Santé et bien-être	27 933
Aménagement, urbanisme et dév.	350 595
Loisirs et culture	744 946

Frais de financement	208 387
	4 355 442
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	522 110
Transfert aux activités d'investissement	529 600
	5 407 152
Excédent (déficit) des activités financières avant affectations	(185 599)
Affectations	
Surplus (déficit) accumulé non affecté	87 624
Surplus accumulé affecté	157 975
Réserves financières et fonds réservés (virement à la réserve)	(60 000)
	185 599
Excédent (déficit) avant financement à long terme	
Financement à long terme des activités financières	Ø
EXCÉDENT NET	Ø

ADOPTÉE

01-12-421

Programme des dépenses en immobilisations 2002-2003-2004

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Titre projet	Programme triennal			Total 2002-2003-2004
	2002	2003	2004	
Réserve domiciliaire	79 000	_____	320 000	399 000

Approvisionnement eau	500 000	_____	_____	500 000
Réaménagement Hôtel Ville	61 000	_____	_____	61 000
Site d'élimination des neiges usées	50 000	_____	_____	50 000
AEV nouveau parc industriel	_____	1 048 000	_____	1 048 000
AEV Plage & Domaine Paquet	_____	3 000 000	_____	3 000 000
Remplacement égouts & aqueduc rue St-Jean-Baptiste Nord	_____	1 040 000	_____	1 040 000
Égout pluvial & voirie rue Boulet	_____	24 000	200 000	224 000
AEV St-Jacques Ouest	350 000	_____	_____	350 000
Centre sportif (agrandissement)	_____	230 000	_____	230 000
Transfert des activités financières	529 600	336 300	336 300	1 202 200
<hr/>				
TOTAL	1 569 600	5 678 300	856 300	8 104 200

En conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes

ADOPTÉE

01-12-422

Publication du budget

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le budget 2002 et le programme triennal en immobilisations soit publié dans le journal l'Avenir de l'Érable ainsi qu'un document explicatif dans le journal « Le Petit Prince » en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

01-12-423

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que la réunion régulière sur le budget soit close.

Mario Juaire,
Greffier

Laurent Carignan,
Maire